



## Urgent... svp Divorce a l'amiable apres 1jour de retirer la carte

Par **fatizara**, le **21/12/2012** à **05:54**

bonjour

je me presente c'est fatima zahra je suis marocaine et jhabite a lyon 6eme jai 24ans je me suis marié en septembre 2011 avec un marocain qui réside en france et qui na pas de nationalité et je viens d'arrivé en france le 26 septembre 2012 alors quand chui arrivé mon mari a complètement changé (radicalement) ,il sest rien passé entre nous au contraire on sest marié par amour ,depuis le mois de septembre juske la le 21 decembre on a passé aucun moment sans souci il est tres nerveux il ma menacé pas mal de fois k'il va me tuer, il est anormal et il le sais et il a fait limpossible pour ke je puisse jamais recuperer ma carte 10ans .....de toute façon je viens de la retirer le 20 decembre 2012 et le jour meme kan jai lui est annocé la bonne nouvelle il ma dit kil sen fou de tt ca je veu te divorcé et il voulé me viré de chez lui jai pas accepté parske je laime et je me dit tjr kil peu se changer vu kil a ke 24ans alors il est pas assez mature mais la il veu le divorce le plus vite possible et il sen fou sil vont me retirer la carte ou nn .ma kestion est la sil me vire par force de chez lui ou sil demande le divorce kelke jour apres avoir ma carte est ce ke ca risque ke je perd ma carte de 10ans ?

priere de me repondez le plus vite possible

Par **djamal29**, le **04/01/2013** à **06:33**

bonsoir fatima si ta la carte de 10 ans il peut rien faire si lui il veut le divorce c'est lui qui prend la fin il peut rien faire